

Il est grand temps de passer à l'action avant qu'on s'en morde les doigts !!!

La casse du Code du travail en remettant en cause 120 ans de protection collective des salariés :

- L'accord d'entreprise défavorable s'imposera à la Convention Collective
- Le contrat de travail : le salarié ne pourra plus refuser les modifications
- Fusion des instances représentatives du personnel : Moins de démocratie dans l'entreprise
- CDD et CDI de projet établis comme la norme : Mort du CDI actuel
- Plafonnement des indemnités de licenciement en cas de licenciement illicite.

Le budget de la nation, de la sécurité sociale et des collectivités territoriales :

- Hausse du CICE de 6 Milliards et sa transformation en baisse de cotisations patronales
- Exonérations des cotisations sociales réduisant les recettes issues du salaire socialisé
- Baisse de 13 Milliards des dotations pour les collectivités territoriales

Attaque de Notre système de protection sociale en s'en prenant à ses recettes :

- Suppression des cotisations maladie
- Suppression des cotisations assurance chômage

En s'attaquant aux privés d'emploi, invalides, malades et retraités, :

- Plus d'augmentation de la CSG pour les retraités
- Augmentation des contrôles et baisse des indemnités pour les privés d'emploi

La Jeunesse :

- Pas de ministère dédié aux politiques jeunesse
- Pas d'accès pour tous à l'université
- Baisse des Aides au logement
- Suppression annoncée des Emplois d'Avenir pour les jeunes suivis par les missions locales

Et les riches dans tout ça ...

Tout va bien

- Pour les entreprises du CAC 40 : La trésorerie c'est 186 Milliards
- et les bénéficiaires + 32% (en 2016)
- Pour les riches : Suppression de l'ISF



Le Mardi 12 Septembre Grève et manifestation RDV 10h30 devant la Mairie de Morlaix (grève à la journée et débrayage de 10h à 12h)

La CGT appelle tous les salariés, du public et du privé, à la mobilisation pour porter un autre projet de protection des salariés et défendre leurs revendications:

→ Une augmentation générale des salaires et du point d'indice avec le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 7 ans. L'annonce de Darmanin, au lendemain de la remise du rapport de la Cour des comptes, de taper une nouvelle fois sur les fonctionnaires en gelant la valeur du point d'indice est inacceptable. La Fédération CGT des Services publics entend faire de cette revendication le point central de la mobilisation des fonctionnaires et agents publics dès la rentrée.

→ Un Statut de la fonction publique unifié, renforcé et rénové, répondant aux besoins des populations. Pourquoi ces attaques à répétition contre les fonctionnaires et les agents publics (contractuels, CDI, agents des Offices, des services de l'eau...)? Parce que la réforme territoriale et le passage des services publics aux «services AU public» se heurtent à un obstacle: le Statut général des fonctionnaires. Le Statut est un obstacle à la dérèglementation et à l'ubérisation de la société chère à Macron. S'il est une protection pour les agents, il est surtout indissociable de la forme de nos services publics, fondés sur la satisfaction des besoins sociaux équivalents sur tout le territoire national et sans critère de rentabilité. Le Statut est donc aussi une protection pour les usagers.

→ Un Code du travail du XXI^e siècle protecteur pour les salariés.

→ La mise en place d'une nouvelle réduction du temps de travail à 32 h afin de partager le travail pour toutes et tous, seule solution pérenne et juste face au chômage.

→ L'abrogation de la réforme territoriale, le maintien des départements.

→ La fin des exonérations de cotisations sociales pour une protection sociale de haut niveau.

→ Une retraite à 60 ans (55 ans pour les catégories actives) à taux plein avec 37,5 années de cotisations.

→ La mobilisation des moyens financiers disponibles pour le développement des services et des emplois publics : 230 milliards annuels d'aides publiques et d'exonérations pour les entreprises.